



journée technique forêt & biodiversité

17 octobre 2013

Éléments de conclusion - Yves Le Jean

Témoignage à titre personnel (ne représente aucunement l'ONF)

Le choix de présenter des éléments typiques de la biodiversité forestière : coléoptères, bryophytes, champignons lors des exposés est courageux (moins "vendeur" que papillons/oiseaux/orchidées...) et ambitieux.

Il faut cesser de parler de la biodiversité, sans préciser à quel compartiment on s'intéresse (forêt, milieux ouverts, milieux cultivés...). Il faut par exemple arrêter de dire que la réouverture de milieux intra forestiers ou les éclaircies dynamiques sont bons pour la biodiversité si dans le même temps on n'analyse pas les conséquences de ces pratiques sur les lichens, bryophytes, microfaune du sol...

Gorges de la Rhue

Les exposés ont bien montré l'intérêt du concept de forêt ancienne. Mais les forêts domaniales sont très majoritairement anciennes (origine royale ou ecclésiastique). La conservation des éléments de biodiversité liés à ces forêts anciennes ne peut passer par la non exploitation à cette échelle. Il est beaucoup plus stimulant de chercher à mieux comprendre comment la gestion passée (et actuelle) a permis de maintenir cette biodiversité, et à l'améliorer en tant que de besoin, que de céder à la tentation de la réserve intégrale. Afficher les surfaces en forêt ancienne dans les documents de gestion durable pourrait constituer un élément de progrès.

Quelle que soit la taille d'un site (réserve, N2000, forêt) le gestionnaire constate souvent des impacts ayant des causes extérieures (ici barrages sur le bassin versant de la Rhue). Cela conforte l'idée que la gestion des "noyaux" ne fait pas tout, et qu'il faut nécessairement prendre en compte la biodiversité à une échelle plus vaste. Sans doute ne faut-il pas dissocier si nettement dans les politiques de préservation biodiversité ordinaire et remarquable.

Tourbières boisées

L'étude du Conservatoire botanique sur les tourbières boisées du Massif Central apporte à mon sens un regard neuf sur les modalités de gestion de ces milieux. La non intervention est largement envisagée, l'état de conservation optimal n'est pas nécessairement un milieu ouvert. La (re)colonisation forestière n'est plus vue comme une dégradation, sous réserve que les atteintes au milieu soient identifiées et éventuellement corrigées (drainage).

Indicateurs de biodiversité

La méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers du Muséum a le grand mérite de dissocier clairement un état optimal et un état de référence, nécessairement inférieur pour la forêt

exploitée. Les gestionnaires d'espaces protégés ont trop tendance à considérer que l'état de référence est la forêt non exploitée. Vu comme cela le concept de naturalité prend tout son sens et doit cesser de devenir un gros mot pour le forestier, et constituer un garde-fou contre les dérives possibles de "culture" de la biodiversité maximale.

Evaluation de l'état de conservation et Indice de Biodiversité Potentielle sont deux indicateurs indirects de biodiversité forestière. Outre leurs vertus de sensibilisation des propriétaires et gestionnaires, ils permettent d'affiner en retour les objectifs de gestion : quel niveau de naturalité choisir sur tel espace en fonction du contexte local et des zonages existants?

Synthèse

On a vu que la biodiversité forestière dépend pour une bonne part des vieux bois et bois morts. Il est par ailleurs admis que la sylviculture tronque le cycle naturel des forêts en l'amputant de la phase d'effondrement ainsi que des stades pionniers.

Un enjeu de conservation de la biodiversité consiste donc à tenter de réduire l'écart entre forêt naturelle et forêt cultivée, à conserver en forêt cultivée des éléments de la forêt naturelle. D'aucuns diraient : augmenter le degré de naturalité de la forêt. C'est toute la question du VIEILLISSEMENT en gestion forestière : imiter la nature sans hâter son œuvre. Le vieillissement est le dénominateur commun qui permet d'obtenir des vieux peuplements, des arbres à cavités, des arbres morts, des arbres monumentaux, sénescents...

Les outils pour mettre en oeuvre cette **stratégie de vieillissement** sont aujourd'hui bien connus :

- réseau national de réserves intégrales, biologiques ou naturelles, capital pour observer les effets des changements climatiques et l'évolution naturelle des forêts, en structure, en composition ;
- surfaces en libre évolution dans les forêts peu productives et/ou inaccessibles, essentiellement en zone de montagne (anciennes séries hors-cadre ou d'intérêt écologique général) ;
- implantation d'îlots de sénescence à l'échelle de la forêt ou du massif, mini réserves intégrales de quelques hectares. Les objectifs pour la forêt publique sont de 1% de la surface forestière.

Ces trois premiers éléments font l'objet d'une démarche concertée en région Rhône-Alpes, associant forestiers privés et publics, communes, associations et services de l'Etat. Un accord historique a été signé entre ces acteurs en 2009. L'objectif est de créer un réseau de forêts en libre évolution (FRENE) qui pourrait concerner à terme 10% de la forêt. Dans un premier temps l'ONF s'est engagé à créer 500 ha d'îlots de sénescence (ILS) par an pendant 5 ans, objectif dépassé à la veille de la reconduction du plan.

A ce dispositif à long terme peut s'ajouter des éléments à moyen terme :

- allongement ponctuel de l'âge d'exploitabilité par la conservation d'îlots de vieillissement, de parcelles labels
- constitution d'un réseau d'arbres morts, d'arbres sénescents, à cavités, monumentaux. En futaie régulière cette conservation peut se faire au moyen de sur-réserves, dont certaines conservent un intérêt économique.

Au passage, notons la synergie entre stratégie de vieillissement et séquestration du carbone en forêt (biomasse vivante, nécromasse, carbone du sol). Augmenter le stockage de carbone en forêt peut être bon pour la biodiversité !

En balance de ces actions favorables au vieillissement, et donc à la biodiversité, actions qui commencent à se voir dans le paysage forestier, on peut en relever d'autres susceptibles de la contrecarrer :

* tout d'abord **la chasse au gros bois**, pour des motifs économiques. Les scieries industrielles résineuses sont aujourd'hui équipées en matériels conçus en Scandinavie, où les gros bois n'existent pas. Les industriels demandent aux propriétaires et gestionnaires d'adapter la forêt à leur outil, et donc de fournir des bois résineux de faible diamètre. C'est un choix technique qui ne doit pas être considéré comme inéluctable, car il est de nature à faire courir de grands risques à la biodiversité... et ne permet souvent pas au propriétaire de maximiser son revenu.

* en second lieu **le changement climatique**. Précipitation ou désir d'être le bon élève du changement climatique, se développe aujourd'hui l'idée qu'il faut :

- 1) abaisser le capital sur pied des peuplements afin de diminuer leur exposition au stress hydrique,
- 2) accélérer le renouvellement des générations afin de favoriser leur adaptation génétique, et donc raccourcir les âges d'exploitabilité.

Là aussi la biodiversité typiquement forestière est potentiellement menacée.

* enfin **le bois énergie**. Il n'y a pas de problème tant que l'on considère le bois énergie comme un sous produit de la gestion forestière, attaché à la récolte d'autres produits, plus nobles. Dès lors que la pression de récolte conduit à en faire un produit principal, conversion en taillis simple ou coupe rase de boisements résineux immatures, la biodiversité y laissera des plumes.

Ces atteintes potentielles illustrent bien l'intérêt d'un raisonnement intégré en matière de gestion forestière, de la stratégie territoriale à l'aménagement et à sa mise en œuvre, à différentes échelles : région, forêt, parcelle. Ce serait une erreur de réfléchir séparément à la pérennisation de la récolte et à la protection de la biodiversité. A quoi bon améliorer les pratiques sur quelques % du territoire si c'est pour intensifier la gestion sur le surplus ?
